



RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00414

Numéro SIREN : 348 865 353

Nom ou dénomination : MAZEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2017 sous le numéro de dépôt 139

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MAZEDIS

avenue du Général de Gaulle route de Nay
64110 Mazères-Lezons

V/REF :

N/REF : 88 B 414 / 2017-B-139

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PAU certifie qu'il a reçu le 26/12/2016,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/01/2016.

Concernant la société

MAZEDIS

Société par actions simplifiée

avenue du Général de Gaulle route de Nay

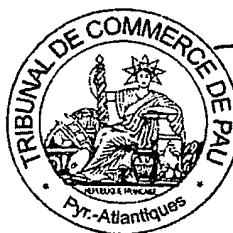
64110 Mazères-Lezons

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-139 le 05/01/2017

R.C.S. PAU 348 865 353 (88 B 414)

Fait à PAU le 05/01/2017,

LA GREFFIERE,



BILAN ACTIF

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

ACTIF

	Valeurs au 31/01/16		% de l'actif	Valeurs au 31/01/15		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.		Val. Brutes	Amort. & dépr.	
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			0,07			0,06
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	65 892,68	59 152,99		6 743,23		
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			41,53			40,93
Terrains	1 131 075,58	142 862,91		986 631,08		
Constructions	2 566 856,05	2 758 979,87		2 700 445,90		
Installations techn. matériel & outillages	1 706 425,35	1 157 446,16		484 808,81		
Autres immobilisations corporelles	349 706,99	228 263,23		141 650,65		
Immobilisations corporelles en cours	1 131,75	1 131,75				
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			10,35			9,46
Participations	397 593,64			366 521,16		
Créances rattachées à des participations	27 730,14			27 730,14		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	444 773,36			441 893,36		
Prêts	22 262,06			22 262,06		
Autres immobilisations financières	146 378,01			138 453,37		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 559 825,61	4 346 705,1	5 213 120,45	51,95	5 317 139,76	50,45
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			28,10			26,72
Matières premières et autres appro.	13 841,34			21 728,99		
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 980 154,00	174 487,17		2 794 333,26		
Avances et acomptes versés sur commandes	1 730,02		0,01	730,02		0,01
Créances			13,66			14,65
Clients (3)	134 217,29			139 341,82		
Clients douteux, litigieux (3)		2 825,00		-4 112,00		
Clients factures à établir (3)	71 675,35			51 745,93		
Personnel et comptes rattachés (3)	3 032,46			1 018,17		
Créances fiscales et sociales (3)	203 652,86			375 950,62		
Autres créances (3)	75 557,05			157 865,77		
Débiteurs divers (3)	885 809,48			822 428,96		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	514 659,15		5,13	738 318,46		7,01
Charges constatées d'avance (3)	115 163,93		1,15	123 180,00		1,17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 998 492,93	177 312,17	4 821 180,76	48,05	5 222 530,00	49,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 558 318,54	4 524 017,3	10 034 301,21	100	10 539 669,76	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

BILAN PASSIF

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital

dont versé : 52 352,00

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 31/01/16	% du passif	Valeurs au 31/01/15	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	52 352,00	0,52	52 352,00	0,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport	137 036,00	1,37	137 036,00	1,30
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		29,77		28,27
Réserve légale	5 235,20		5 235,20	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 981 788,12		2 974 463,11	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	835 767,87	8,33	668 269,01	6,34
SITUATION NETTE	4 012 179,19	39,98	3 837 355,32	36,41
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	675 679,53	6,73	645 599,78	6,13
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 687 858,72	46,72	4 482 955,10	42,53
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			68 196,78	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS			68 196,78	0,65
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 320 219,46	13,16	2 157 292,79	20,47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	216 781,42	2,16	265 554,25	2,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 410,06	0,30	40 073,21	0,38
Fournisseurs	2 270 157,65	22,62	2 037 834,98	19,33
Fournisseurs, factures non parvenues	301 347,04	3,00	171 986,92	1,63
Dettes fiscales et sociales	1 034 370,21	10,31	967 022,03	9,18
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 815,07		3 857,82	
Autres dettes	171 341,58	1,71	344 872,13	3,27
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			23,75	
TOTAL DETTES	5 346 442,49	53,28	5 988 517,88	56,82
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 034 301,21	100	10 539 669,76	100

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

	Valeur au 31/01/16	% CA	Valeur au 31/01/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	32 135 437	90	31 333 603	86	801 834	3
Production vendue (biens et services)	3 386 633	10	4 909 137	14	-1 522 505	-31
Montant net du chiffre d'affaires	35 522 070	100	36 242 741	100	-720 671	-2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 709		26 330		-22 621	-86
Reprises sur provisions (et amortissements) transferts de charges	207 817	1	309 933	1	-102 116	-33
Autres produits	84 103		55 633		28 470	51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	35 817 700	101	36 634 637	101	-816 937	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	28 541 176	80	29 366 453	81	-825 277	-3
Variation de stocks	107 450		346 314	1	-453 764	-131
Achats de matières premières et autres approvisionnements	42 687		37 760		4 927	13
Variation de stocks	7 888		3 982		3 905	98
Autres achats et charges externes	1 479 824	4	1 512 295	4	-32 471	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	554 158	2	574 125	2	-19 967	-3
Salaires et traitements	2 727 701	8	2 690 226	7	37 475	1
Charges sociales	851 193	2	856 980	2	-5 787	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	487 626	1	487 946	1	-321	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	177 312		82 483		94 829	115
Dotations aux provisions						
Autres charges	17 640		7 566		10 074	133
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 779 754	98	35 966 130	99	-1 186 376	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 037 946	3	668 507	2	369 439	55
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	181 419	1	215 592	1	-34 173	-16
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

8 857

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

	Valeur au 31/01/16	% CA	Valeur au 31/01/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	3 961		4 217		-256	-6
D'autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	586		576		11	2
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	156		319		-163	-51
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 703		5 112		-408	-8
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	55 603		86 812		-31 210	-36
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	55 603		86 812		-31 210	-36
RÉSULTAT FINANCIER	-50 899		-81 701		30 801	38
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 168 466	3	802 398	2	366 068	46
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			25 000		-25 000	-100
Reprises sur provisions, dépréc., transfert de charges	20 235		24 730		-4 495	-18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 235		49 730		-29 495	-59
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	246		10 142		-9 896	-98
Sur opérations en capital			30 460		-30 460	-100
Dot. amortissements, dépréc., prov.	63 525		67 250		-3 725	-6
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 772		107 853		-44 081	-41
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-43 537		-58 123		14 586	25
Participation des salariés aux résultats	5 466		-74 811		80 277	107
Impôt sur les bénéfices	283 695	1	150 817		132 878	88
TOTAL DES PRODUITS	36 024 057	101	36 905 070	102	-881 013	-2
TOTAL DES CHARGES	35 188 289	99	36 236 801	100	-1 048 512	-3
Bénéfice ou Perte	835 768	2	668 269	2	167 499	25

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

3 322

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2016 dont le total est de 10 034 301,21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 835 767,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2015 au 31/01/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/04/2016.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au 31/01/2016, la société MAZEDIS est consolidée dans le groupe NAVARDIS, dont la société consolidante est la SAS NAVARDIS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Les comptes annuels au 31/01/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

En 2005, pour l'application de ces règlements, l'entreprise avait choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces actifs sont amortis sur des durées allant de 1 à 7 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) ;
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans
- Matériels et outillages	5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel informatique & bureau	4 ans
- Mobilier	10 ans

La société ne bénéficie pas de la dérogation PME. Les immobilisations sont donc amorties selon des durées d'utilisation, revues chaque exercice.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont été dépréciés, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

L'une des composants du coût d'acquisition des marchandises est le coût d'achat qui a été déterminé en application de :

- la loi 2005-882 Jacobs Dutreil du 2 août 2005 en faveur de PME (art.47-1)
- de la circulaire du 8 décembre 2005 précisant le nouveau cadre juridique de la loi citée ci-dessus
- de l'article 442-2, al.2, du code de commerce

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXÉ DES COMPTES ANNUELS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	63 876		2 017
CORPORELLES	Terrains		1 127 576		3 500
	Constructions	Sur sol propre	5 207 694		171 838
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 603 199		165 605
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	49 940		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	312 074		10 848
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			1 132	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	8 300 482		352 923
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		394 251		31 072
	Autres titres immobilisés		441 893		2 880
	Prêts et autres immobilisations financières		160 715		10 925
		TOTAL	996 860		44 877
TOTAL GENERAL			9 361 218		399 817

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex	Réévaluation légal/Valeur d'origine
			par virt. poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			65 893	
CORPORELLES	Terrains				1 131 076	
	Constructions	Sur sol propre	2 800		5 376 732	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons	109 876		-109 876	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		62 379		1 706 425	
		Inst. gal. agen. amé. divers	5 324		44 615	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier	17 831		305 092	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours				1 132	
	Avances et acomptes					
		TOTAL	198 210		8 455 196	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				425 324	
	Autres titres immobilisés				444 773	
	Prêts & autres immob. financières		3 000		168 640	
		TOTAL	3 000		1 038 737	
TOTAL GENERAL			201 210		9 559 826	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	57 133	2 020		59 153
Terrains		140 945	1 918		142 863
Constructions	Sur sol propre	2 042 831	364 408	112 676	2 294 563
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	464 416			464 416
Inst. techniques matériel et outill. Industriels		1 118 390	101 435	62 379	1 157 446
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	43 274	2 321	5 324	40 271
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	177 089	28 734	17 831	187 992
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 986 946	498 816	198 210	4 287 552
TOTAL GENERAL		4 044 079	500 836	198 210	4 346 705

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. Incorpor.	TOTAL				1			-1
Terrains								
Constr.	Sur sol propre	50 264			19 347			30 916
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage					480			-480
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div				110			-110
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier Inf.		51		296			-245
	Emballages réc. divers							
TOTAL		50 264	51		20 235			30 081
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL		50 264	51		20 235			30 080
Total général non ventilé				50 315			20 235	30 080

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	645 600	50 315	20 235	675 680
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	645 600	50 315	20 235	675 680
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	68 197		68 197	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chgs sociales, fiscales, congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	68 197		68 197	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	78 371	174 487	78 371	174 487
	Sur comptes clients	4 112	2 825	4 112	2 825
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	82 483	177 312	82 483	177 312
TOTAL GÉNÉRAL		796 279	227 627	170 914	852 992
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		177 312	82 483	
	- financières				
	- exceptionnelles		50 315	20 235	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
GALERIE GRAND SUD - -	1 500	186 944	99,00	164	164			290 168	183 505	181 670	
LA VALLEE - -	7 622	41 968	100,00	381	381	75 507		15 018	5 410		
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

ACTIF CIRCULANT

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	27 730		27 730
	Prêts (1) (2)	22 262		22 262
	Autres immobilisations financières	146 378		146 378
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	205 893	205 893	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 032	3 032	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 310	3 310	
	Impôts sur les bénéfices	118 236	118 236	
	Etat & autres	82 107	82 107	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	75 557	75 557	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	885 809	885 809	
	Charges constatées d'avance	115 164	115 164	
TOTAUX		1 685 479	1 489 108	196 370
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

DOCUMENT SOUMIS AU CONTROLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	115 164
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	115 164

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	71 675
Autres créances	707 313
Disponibilités	
TOTAL	778 989

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 272,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 272,00	16,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		668 269
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		668 269
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	7 325
Dividendes		660 944
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		668 269

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	2 120	2 120		
etbs de crédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	1 318 100	326 507	717 470	274 123
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		216 638	216 638		
Fournisseurs & comptes rattachés		2 571 505	2 571 505		
Personnel & comptes rattachés		436 096	436 096		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		215 487	215 487		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	119 667	119 667		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax. & assimilés	263 120	263 120		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		1 815	1 815		
Groupe & associés (2)		143	143		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		171 342	171 342		
Dettes représentatives des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		5 316 032	4 324 439	717 470	274 123
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer	594 226			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF****SAS MAZEDIS****Du 01/02/2015 au 31/01/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 070
Emprunts et dettes financières divers	34 445
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 347
Dettes fiscales et sociales	668 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 890
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 011 608

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 31/01/2016, le CICE s'élève à 141.639€.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).



**DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE**

ENGAGEMENTS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 247 508,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,25 %
Table de mortalité	TG 05
Départ volontaire à	67 ans
Correction d'ancienneté	1,00
Taux de turn over	
faible pour les cadres	
moyens pour les non cadres	

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	250 523					250 523
Engagements assortis de sûretés réelles	1 318 100					1 318 100
Intérêts à échoir	92 317					92 317
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Lettres d'intention	251 201					251 201
TOTAL (1)	1 912 141					1 912 141
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 912 141					1 912 141

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		410 417
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		1 410 417

DOCUMENT SOUMIS AU CONTRÔLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés au commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 janvier 2016 s'élèvent à 8 019 euros H.T..

LES EFFECTIFS

SAS MAZEDIS

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Personnel mis à disposition

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

31/01/2016

31/01/2015

14,00

2,00

16,00

15,00

118,00

114,00

DOCUMENT SOUMIS AU CONTROLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

TB RÉSULTATS SUR 5 ANS

SAS MAZEDIS
Du 01/02/2015 au 31/01/2016

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	52 352	52 352	52 352	52 352	52 352
Nombre des actions ordinaires existantes (A)					
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	35 522 070	36 242 741	35 741 259	35 248 078	35 198 502
Résultat avant Impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 750 675	1 142 009	1 353 796	1 485 693	1 281 765
Impôts sur les bénéfices	283 695	150 817	63 362	223 177	290 607
Participation des salariés due au titre de l'exercice	5 466	-74 811	102 192	155 788	174 068
Résultat net (C)	835 768	668 269	692 505	600 963	310 881
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	625 746	397 734	495 737	505 764	506 209
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant Impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
Résultat après Impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions					
Résultat après Impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)					
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	138	131	130	124	126
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 727 701	2 690 226	2 506 061	2 467 924	2 390 209
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	851 193	856 980	796 344	782 222	738 918

DOCUMENT SOUMIS AU CONTROLE
DU COMMISSAIRE AU COMPTE

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

MAZEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 52.352 euros
Siège social : Avenue du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
348 865 353 RCS PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 8 JUILLET 2016

PROCÈS-VERBAL

Le Huit Juillet Deux mille Seize, à Onze heures Trente, les associés de la Société MAZEDIS se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège de la société UNIVERDIS, Avenue Louis Sallenave à Pau (64000), sur convocation de Monsieur le Président adressée par lettre simple le 16 Juin 2016, conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La Société Franco Ibérique d'Audit et de Commissariat aux Comptes, Commissaire aux comptes, est présente.

Monsieur Hugo BELIT préside l'Assemblée en sa qualité de Président.

Monsieur le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer, les *quorum* exigés par l'article 18.4 des statuts étant atteints.

Il déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de gestion du Président, l'inventaire de l'actif et du passif au 31 Janvier 2016, les comptes annuels, et les rapports du Commissaire aux Comptes ont été communiqués aux associés. L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations:

Le Président met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux représentants du personnel ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 Janvier 2016 ;
- les comptes annuels clos au 31 Janvier 2016.

L'Assemblée désigne deux scrutateurs en les personnes de Monsieur Bernard BORNANCIN et de la Société NAVARDIS, associés, tous deux acceptants.

L'Assemblée désigne un secrétaire de séance en la personne de Madame Laetitia BELIT.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ~~3270~~ 3270 actions émises sur les 3.272 actions émises par la société.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

De la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2016 et *quitus* au Président ;
- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 Janvier 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 Janvier 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions ;

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Président à l'effet de réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce et l'article L.3332-18 du Code du travail.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

• PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2016, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

• **DEUXIÈME RÉOLUTION : Affectation du résultat**

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 835.767,87 euros de la manière suivante :

I - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 835.767,87 euros

II - Affectation

Dotations aux réserves

- Aux autres réserves, soit 148.647,87 euros

Dividendes

- A titre de dividende, soit : 687.120,00 euros

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE :

Le dividende unitaire est donc de.....210 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à partir du 1^{er} août 2016. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 *Quater* du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS :

Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/01/2015	659.732€	/	1.212€
31/01/2014	199.226€	/	366€
31/01/2013	101.246 €	/	186€

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

• **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

• PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président autorise ce dernier, en application des dispositions de l'article L. 225-138-1 du Code de commerce et de l'article L. 3332-18 du Code du travail, à augmenter, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 3% du capital social par l'émission d'actions réservées aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera déterminé par le Président, lors de sa décision fixant la date d'ouverture de la souscription, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Dans le cadre de la présente délégation, l'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions à émettre au profit des adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires d'actions nouvelles ;
- fixer, dans les limites légales, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération des actions nouvelles ;
- déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ;
- d'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles ;
- décider du montant des actions à émettre, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST REJETEE A L'UNANIMITÉ

• DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations pour l'accomplissement toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

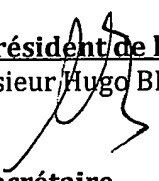
CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à Midi trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée

Monsieur Hugo BELIT



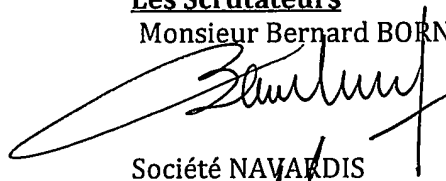
La Secrétaire

Madame Laetitia BELIT

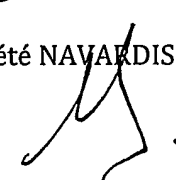


Les Scrutateurs

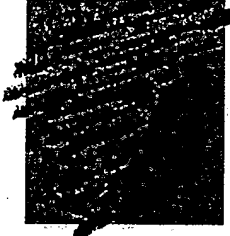
Monsieur Bernard BORNANCIN



Société NAVARDIS



Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
De la Région de Bordeaux



FIAC

Société de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Pau

MAZEDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 52.352 euros
Siège social : Avenue du Général de Gaulle
64110 - MAZERES-LEZONS

R.C.S. PAU B 348 865 353

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Janvier 2016


FRANCO IBERIQUE D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Siège Social : Résidence Ederena - Le Forum - BP 631 - 64106 Bayonne Cedex
Cabinet Secondaire: SL FIAC Avda San Pablo, 26 3e Planta 28820 COSLADA MADRID (Espagne)
Tél : 05 59 52 05 05 - Fax : 05 59 63 16 37

SARL au capital de 54.000 Euros - RCS Bayonne B 385 120 209
N° Identification intracommunautaire FR 41 380 120 209 00031



Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de vos Actionnaires, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société "MAZEDIS", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BAYONNE, le 23 Juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

**SARL FRANCO IBERIQUE D'AUDIT
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
Membre de la Compagnie Régionale de PAU

Xavier CAUSSIMONT